

Conduite en sécurité / CACES® R486

Nacelles (PEMP)

Date de dernière mise à jour : 21 septembre 2024

Contexte et réglementation

Décret n°2008-244 du 7 mars 2008

L'autorisation de conduite délivrée par l'employeur est obligatoire et doit s'appuyer, entre autres, sur un contrôle des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité.

Le CACES® valide les connaissances et le savoir-faire du candidat pour la conduite d'engins en sécurité. Il est spécifique à une catégorie d'engins.

Durée de validité : 5 ans. À échéance, une formation de recyclage peut être suivie.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les connaissances et savoir-faire nécessaires à la conduite et/ou stabilisation d'une PEMP en sécurité
- Appliquer les consignes de sécurité, les manœuvres de sauvegarde, assurer la maintenance de premier niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés
- Obtenir le CACES® R486

Publics cibles

Toute personne devant conduire une PEMP appartenant à l'une des catégories de la R486 de la CNAM, même occasionnellement

Pré-requis

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Avoir une aptitude médicale
- Parler et écrire français

Profil du formateur

Formateur expert dans la conduite et la manipulation de PEMP

Programme

Statistiques et réglementation

- Les statistiques des Accidents du Travail
- Les dispositions réglementaires
- Droits, obligations et responsabilités

Prévention des risques

- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Que faire en cas d'accident ?
- Processus menant à l'AT et à la MP
- Risques et sanctions liés à la prise de substances

Conduite en sécurité

- Les risques liés à l'utilisation d'une PEMP
- Catégories de PEMP
- Technologie et spécificités des PEMP
- Prise de poste et fin de poste
- La stabilité de la PEMP
- Règles d'utilisation de la PEMP
- Les vérifications
- Équipements de Protection Individuelle (EPI)
- Gestes de commande des appareils de levage
- La signalisation

Partie pratique

- Analyse des zones de travail

- Prise de poste, adéquations, vérifications, essais
- Conduite et manœuvres des PEMP avec harnais longe etc.
- Fin de poste, entretien, maintenance

Test CACES® R486 opéré par un OTC partenaire

Durée de la formation

De 2 à 5 jours (14 à 35 heures), en fonction des catégories et du niveau du stagiaire

Moyens pédagogiques

- Salle de formation équipée (PC, projecteur, Paperboard)
- Aire d'évolution pratique avec natures de sols différents à l'extérieur et à l'intérieur
- Engins nécessaires pour la formation, en fonction des catégories choisies

Modalités d'évaluation

- Evaluation formative théorique et pratique tout au long de la formation
- Test CACES® effectué par un OTC (100 questions par QCM + épreuves pratiques)

Documents délivrés

- Certificat de réalisation
- Certificat du CACES® R486, en cas de réussite, délivré par l'OTC partenaire de Certalis ayant fait passer le test

Matériel requis

Vêtement HV, Casque avec jugulaire, Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Protections auditives, Lunettes de protection, Harnais, Longe

NB : Harnais, Longes avec VGP à jour

Accès à la formation

Entretien préalable réalisé afin de définir les modalités d'accès.

Délai d'accès

Entre 48h et 72h à compter de la prise de contact selon les places disponibles.

Calendrier

Disponible sur notre site www.certalis.com

Tarifs

Voir devis

Handicap - Accès aux PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

Contact

✉ contact@certalis.com

☎ 01 87 66 99 83